

parfaitement qu'un courrier quotidien pour le bénéfice de tous les habitants des campagnes, mêmes celles à population agglomérée, grèverait l'administration postale d'une trop lourde dépense. Aussi je suggère au ministre des Postes de se borner, pour le moment, dans les endroits pourvus d'un courrier tri-hebdomadaire, à faire livrer ce courrier à domicile, plutôt qu'au bureau de poste; on pourrait se dispenser alors, dans la plupart des cas, de faire les frais d'un courrier quotidien.

Maintenant quelques mots au sujet des télégraphes. Comme je l'ai dit précédemment, à l'heure qu'il est, les compagnies de télégraphe au Canada retirent la part du lion des bénéfices assurés par la transmission des dépêches télégraphiques. J'ai dit quelles sont les taxes exigées de ce chef dans les diverses parties du pays. Il y aurait lieu de nationaliser sans retard les lignes télégraphiques et d'en rattacher la gestion à l'administration postale. Non seulement faudrait-il en agir ainsi en ce qui regarde les lignes télégraphiques, mais aussi à l'égard des lignes téléphoniques. Rien n'empêcherait d'établir un régime sous lequel les municipalités seraient en mesure de posséder, diriger et exploiter leurs lignes téléphoniques, tandis que les lignes centrales de téléphone et de télégraphe, tant aérien que sous-marin, seraient rattachées à l'administration postale.

Actuellement, visitez un petit centre, vous y verrez, dans des établissements distincts, le bureau de télégraphe, le bureau de téléphone et le bureau de poste. Ces divers bureaux devraient tous être réunis sous une direction administrative unique. Tous nos réseaux de fils, tant télégraphiques que téléphoniques, devraient être confiés à la direction et soumis à l'exploitation des pouvoirs publics. La coopération dans ce champ permettra de réaliser d'énormes économies et assurera un service plus utile. N'oublions pas que le télégraphe est destiné à n'être qu'un accessoire du téléphone. Il ne me paraît pas douteux que, dans un avenir rapproché, une grande partie de la correspondance d'une extrémité à l'autre du pays se fera par voie télégraphique ou téléphonique, plutôt que par la poste. Mais nous devons compter surtout, dans un avenir rapproché, sur une extension de notre réseau téléphonique. A mon avis, aucun des grands services publics n'est plus utile à la population canadienne, non seulement des villes, mais des campagnes. Ce service est bien organisé dans les villes, il est susceptible de développements merveilleux dans les campagnes et il incombe à notre Parlement de favoriser de toute manière ces développements. Il faudrait combiner le réseau téléphonique avec celui des télégraphes, tant aériens que sous-marins, j'entends si vous voulez faire les choses à fond et avec économie. Nationalisez les grandes lignes principales qui relient

les villes, grandes et petites, et permettez aux centres moins importants de posséder, diriger et exploiter leurs propres réseaux, et comme résultat vous serez en mesure d'assurer à la population la transmission de ses messages au prix coûtant. Il est incontestable, à mon avis, que dans un avenir rapproché, nous aurons une ligne satisfaisante de téléphone traversant tout le continent. J'ai dit dans une circonstance antérieure comment, de l'autre côté de la frontière, on transmet des messages téléphoniques sur un même fil à des distances de 2,000 milles et, assez facilement.

Cette question est d'une importance vitale pour les campagnes. Actuellement, il est à peu près impossible d'obtenir de la compagnie de téléphone Bell le prolongement de son réseau en dehors des villes; en conséquence, les cultivateurs sont obligés de se former eux-mêmes en compagnie. Il existe aujourd'hui dans l'Ontario 460 compagnies distinctes de téléphone, constituées sous le régime d'une loi de la province; on les trouve presque exclusivement dans les régions rurales. J'ai été aux renseignements, et je constate que 90 p. 100 de ces compagnies opèrent dans les campagnes, et 85 p. 100 se composent de cultivateurs et de personnes établies dans les campagnes d'Ontario et désireuses d'avoir le téléphone à leur portée. Le gouvernement de la province d'Ontario, par l'entremise de sa commission des chemins de fer et des municipalités, a publié des statistiques établissant hors de tout doute que le cultivateur qui a le téléphone chez lui économise au moins \$50 par année, et pour les 50,000 téléphones qui sont en usage, cela veut dire une épargne de deux millions et demi. Il y a cinq ans, il n'y avait que 5,000 boîtes de téléphone à domicile dans les campagnes d'Ontario, tandis qu'aujourd'hui il y a en a plus que 50,000. On voit donc que cette question est à l'ordre du jour dans les campagnes. Laissez-moi vous dire que seulement 29 p. 100 des terres arables de notre belle province sont en culture, et la population des campagnes d'Ontario, au lieu d'augmenter, effectivement décroît. Encore hier soir, nous avons entendu d'honorables députés de la droite d'arrêter que la population rurale, dans un grand nombre de comtés, décroît rapidement. D'après les statistiques, 21 comtés seulement de la province d'Ontario ont vu leur population s'accroître dans la dernière période décennale, tandis que 27 comtés l'ont vue décroître. Ainsi donc, il importe que nous fassions tous nos efforts pour retenir la population sur le sol en lui offrant tous les avantages et toute l'aide possible dans l'exécution de son travail.

La commission hydro-électrique qui a fait de si belles choses pour notre province, est